



Demande des ij aurai je le droit

Par **mimile57**, le **13/02/2013 à 17:52**

bonjour, je voudrais savoir comment faire j ai eut une maladie professionnel et le medecin conseil ma mis apte malgres mais douleur je voulais savoir comme je souffre de douleur douleur l5s1 est ce que je peux me mettre tous de suite en maladie ou en reconnaissance maladie professionnel car elle corespond a mon metier merci en l attente d une reponse sincere salutation et est ce que j aurai de nouveau droit a des ij

Par **citoyenalpha**, le **15/02/2013 à 11:55**

bonjourrrnvous devez consulter votre médecin traitant. Ce dernier peut vous arrêter s'il estime que votre état ne vous permet pas de reprendre le travail. Vos indemnités journalières seront celles attribuées pour un arrêt maladie.rnrnvotre médecin traitant peut vous conseiller de voir au préalable le médecin du travail.rnCe dernier peut demander l'aménagement de votre poste de travail voir vous déclarer inapte en fonction de votre état de santé.rnrnRestant à votre disposition.

Par **mimile57**, le **15/02/2013 à 14:51**

merci c gentil de votre reponse salutation